La lettre

Lettre n° 24 - Octobre 2018

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UDAF

« Grand âge et solidarités familiales Réalités et enjeux pour tous »

LE MOT DU PRÉSIDENT

49, rue de Lion-sur-Mer
14000 Caen
Tél. : 02 31 54 64 20
Fax : 02 31 54 64 99
www.udaf14.fr

Directeur de publication
PAUL MERCIER

Rédaction
ANNE VIEL

Conception
WWW.UNIKSTUDIO.FR

Photos
D.R. - GETTY IMAGES

ISSN 2554-5256
DÉPÔT LÉGAL 2017

Grand âge et solidarités familiales : réalités et enjeux pour tous

C'est le titre de la conférence pour tout public qu'Aurélien Dutier, philosophe, et Gilles Raoul-Cormeil, professeur de droit, donneront le 13 novembre prochain à 20h30 au Centre de Congrès à Caen.

L'entrée sera libre. Nous vous espérons nombreux pour ce temps d'échange que nous offrons aux familles et aux professionnels confrontés aux problématiques du grand âge.

Car c'est bien le rôle de l'UDAF d'aider les familles du Calvados, directement ou via les professionnels, à obtenir les ressources nécessaires pour tracer leur route à travers les évolutions sociétales et le dédale réglementaire.

L'UDAF poursuit par ailleurs son implication pour fournir aux pouvoirs publics des données sur les familles par son enquête annuelle, pour encourager le développement des associations familiales du département, et bien sûr dans l'aide directe aux familles et aux personnes qui en ont besoin.

Que les bénévoles des associations familiales et les salariés soient ici remerciés et encouragés. Ils peuvent être fiers de ce qu'ils font pour accompagner concrètement les familles. Ils peuvent aussi être fiers de leur participation aux débats locaux et nationaux sur la politique familiale trop fréquemment remise en cause, au prétexte de trouver des économies à court terme au détriment d'une vision de long terme dont les familles ont besoin pour s'épanouir.

La revue programmée par le gouvernement des sujets de politique familiale et sociétaux comme la Procréation Médicalement Assistée et autres sujets de bioéthique, dans les prochains mois sera l'occasion pour toutes nos associations familiales membres de rappeler que :

- l'universalité des prestations familiales reste toujours un pilier de notre modèle social, gage de l'épanouissement des familles dans notre société.
- La confiance dans l'avenir passe aussi par l'assurance du respect de la personne humaine depuis le début jusqu'à la fin de la vie.

Merci donc à tous et rendez-vous le 13 novembre.

PAUL MERCIER DES ROCHETTES
Président de l'UDAF

Et...

▸ **Retrouvez les résultats de l'enquête 2017 sur les satisfactions mais aussi les difficultés des familles du Calvados de trois enfants et plus ainsi que l'opinion de celles-ci sur les politiques publiques et les aides souhaitées sur www.udaf14.fr.**

Médaille de la Famille

▸ **La campagne pour la promotion 2019 est ouverte. Les dossiers constitués à la mairie du domicile des demandeurs peuvent être déposés en Préfecture jusqu'au 30 novembre 2018.**

> **Formulaire cerfa n°15319*01 téléchargeable sur service-public.fr**

Actualités de l'UDAF

Observatoire départemental de la famille
L'UDAF mène une nouvelle enquête

▸ **L'enquête proposée cette année porte sur la place des grands-parents dans la vie familiale du point de vue des parents, afin d'apprécier l'étendue des solidarités familiales, les attentes et les obstacles rencontrées par les familles pour construire ces liens intergénérationnels.** Cette enquête vient d'être lancée par voie électronique auprès d'un échantillon de 6 000 familles allocataires de la CAF dans le cadre d'un partenariat CNAF/UNAF.

Restitution prévue au cours de l'année 2019.

Une plateforme départementale en faveur du microcrédit

▸ **L'UDAF du Calvados et le CCAS de la ville de Caen se sont associés pour optimiser le microcrédit en co-animant une plateforme.** Ce dispositif a été présenté aux partenaires institutionnels et associatifs des deux organisations le mardi 18 septembre dernier dans les locaux de la Communauté Urbaine de Caen la Mer.

Les associations et CCAS présents ont été invités à s'affilier à ce dispositif dont l'objectif est d'améliorer l'accès au microcrédit sur le territoire Calvadosien. L'UDAF et le CCAS se chargent respectivement de l'instruction des dossiers des personnes résidant sur le département et sur Caen, de la négociation avec les partenaires bancaires et de l'accompagnement des bénéficiaires tout au long du remboursement. Les associations et les CCAS recensent les personnes soucieuses de financer un projet lié à l'emploi, à la mobilité, à la santé et les dirigent vers l'UDAF ou le CCAS de Caen pour l'obtention d'un microcrédit.

Contact
Anaïs GESLOT - 02.31.54.64.34 / ageslot@udaf14.fr

▸ **L'UDAF participera également aux rencontres normandes du microcrédit organisées par la Banque de France à l'IRTS le 15 novembre 2018 à Caen (13h30-17h). Elle interviendra à la table ronde consacrée aux particuliers.**

À vos agendas

Conférence annuelle de l'UDAF

▸ **L'UDAF du Calvados organise cette année sa conférence annuelle le mardi 13 novembre 2018 au Centre de Congrès de Caen, sur le thème :**

" Grand âge et solidarités familiales
Réalités et enjeux pour tous "

« Solidarités familiales », « solidarités intergénérationnelles » : à quelle réalité renvoient ces concepts aujourd'hui face aux mutations profondes des normes sociales de la famille ? Face à l'évolution des représentations sociales de la personne âgée ? Face aux transformations de la place des « aidants familiaux » ?
Jusqu'où doit-on produire des normes juridiques pour « règlementer » des rapports familiaux ou « rétablir » des rapports de solidarité ou de protection jugés « défaillants » ? Quelles transformations du droit ? Quels dilemmes éthiques peut-on soulever ?

Autant de questions abordées par Gilles RAOUL-CORMEIL Professeur de droit privé – Université de Bretagne Occidentale et Aurélien DUTIER Philosophe, chargé de mission à l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire (EREPL).

▸ **Entrée libre et gratuite. Traduction LSF.**

Actualités de l'UNAF

Frais d'incidents bancaires abusifs
On ne peut pas compter sur les banques !

Union nationale des associations familiales

Communiqué de presse commun du 27 septembre 2018

▸ Un an après leur première étude sur les frais d'incidents bancaires, 60 Millions de consommateurs et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) publient une nouvelle enquête sur les pratiques abusives de certaines banques. Alors que l'ensemble des banques françaises viennent de s'engager à mieux protéger les clients fragiles, cette étude révèle au contraire la mise en place récente d'un système de facturation à l'encontre des clients qui connaissent des difficultés financières dans au moins deux grands réseaux bancaires français, et la mauvaise volonté des banques à promouvoir l'offre « clients fragiles » aux personnes concernées

60 millions de consommateurs

▸ Ce qu'il faut retenir de cette enquête

▸ **En novembre 2017, les Caisses d'épargne et les Banques populaires ont instauré une nouvelle procédure de traitement des opérations sur les comptes courants.** Dès lors que le compte termine la journée au-delà du découvert autorisé, toutes les opérations de cette journée font l'objet d'une commission d'intervention de 8 €, y compris celles qui ont eu lieu lorsque le compte était créditeur. Des pratiques similaires ont été constatées au Crédit Mutuel. Or, prélever des frais d'incidents sur des opérations qui ne provoquent pas d'incident au moment où elles surviennent est illégitime et a priori illégal.

▸ **Le futur plafonnement des frais d'incidents à 200 € par an va être inclus dans l'offre spécifique « clients fragiles ».** Cependant, si la loi oblige déjà les banques à proposer cette offre, notre enquête démontre que certains réseaux ne la conseillent quasiment jamais aux clients en difficulté, ni ne la mettent en avant sur leur site Internet.

▸ **Ces pratiques, ajoutées au fait que ces frais génèrent chaque année 6,5 milliards de chiffre d'affaires rendent illusoire le projet du gouvernement de se reposer sur la seule bonne volonté des banques pour protéger les consommateurs victimes de l'accumulation de ces frais. L'UNAF, avec le soutien de 60 Millions de consommateurs, demande un plan d'action courageux :**

- **Contrôler et sanctionner,** si nécessaire, les pratiques abusives des banques : les autorités de contrôle doivent se prononcer sur la légalité de ces pratiques abusives et en vérifier l'étendue dans l'ensemble du secteur bancaire.
- **Stimuler la concurrence entre les banques :** Pour jouer sur leur réputation et valoriser les bonnes pratiques à destination des clients en difficultés avec leur banque, les données collectées par l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) doivent être, dès maintenant, publiées de façon nominative et intégrées dans les rapports d'activité de chaque établissement.
- **Prévenir les incidents par un meilleur accompagnement des personnes en difficulté :** C'est tout une chaîne de prévention qu'il faut mettre en place autour des Points conseil budget en associant les créanciers, les caisses de sécurité sociale, les conseillers bancaires.
- **Généraliser le plafonnement global des frais à tous les clients :** En protégeant ainsi tous les consommateurs, les clients fragiles ne seront plus stigmatisés et cantonnés à des offres low cost. Cela nécessite une véritable évolution du modèle économique de la banque de détail encadrée par la loi.

Cartes familles nombreuses

La carte familles nombreuses permet aux familles ayant 3 enfants ou plus d'obtenir des réductions sur les voyages en train, ainsi que des avantages et réductions auprès de nombreux partenaires.

▸ **Pour découvrir vos avantages exclusifs, connectez-vous au nouveau site internet www.carte-familles nombreuses.fr**

Une page facebook pour les parents « Mon enfant et les écrans »

Quel casse-tête pour les parents de trouver un équilibre familial sur la question des écrans. Comment protéger son enfant ? Comment l'aider à grandir dans cette société numérique ?

Pour répondre à ces questions, l'UNAF impliquée dans les questions de parentalité et des usages responsables du numérique, a créé un service dédié sur Facebook.

▸ **Conseils d'experts, réponses aux questions de parents, enquêtes, ressources… sont partagées sur www.facebook.com monenfantetlesecrans**

Associations

Handy Rare et Poly intègre le 1901 la nouvelle maison des associations de Caen

▸ Après plus de 20 ans dans la Maison de quartier de la Maladrerie, notre Association « Handy, Rare et Poly » va déménager.

Courant octobre, nous emménagerons dans la nouvelle Maison des Associations de Caen : « Le 1901 », 8 rue Germaine Tillion.

Voilà une belle opportunité de partage avec d'autres associations et un public plus nombreux, dans un lieu convivial. Les salles et un parking adaptés nous permettront d'accueillir toutes les familles qui le souhaitent.

Nos coordonnées

02 31 74 07 08
handy.rare.et.poly@wanadoo.fr
www.handyrareetpoly.fr

Nos horaires :

- Lundi : 9h > 12h30 / 14h > 17h30 (semaine paire) et 14h > 19h30 (semaine impaire)
- Mardi : 9h > 12h30 / 14h > 17h30
- Mercredi : 9h > 12h30 / 14h > 16h
- Jeudi : 9h > 12h30

▸ RETROUVEZ ÉGALEMENT AU 1901 LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

- UNAFAM (contact : 02 31 85 24 87 / permanences le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h).
- Vivre son deuil (contact : 02 31 82 20 16).
- ADFI (contact : 06 83 89 20 51)

Familles Rurales s'engage dans le développement de SOLIDARITE TRANSPORT sur le département

▸ **Ce service de transport de proximité pour les personnes démunies d'un moyen de locomotion, avec peu de ressources, se met en place dans 3 premiers secteurs géographiques : Noues de Sienne et St Aubin des Bois (Bocage Virois), Grandcamp Maisy-La Cambe (11 communes du Bessin), et St Pierre en Auge.** À l'initiative de la MSA Côtes Normandes, Familles Rurales du Calvados travaille en lien avec ce partenaire pour essaimer « SOLIDARITE TRANSPORT ».

Deux réunions publiques ont eu lieu sur Noues de Sienne-St Aubin des Bois et Grandcamp Maisy-la Cambe, à l'issue desquelles se sont inscrits des futurs chauffeurs. La phase suivante est la formation des chauffeurs, avant d'éditer la plaquette définitive avec les contacts et débuter le transport.

Solidarité transport permet le transport et le lien social en accompagnant les personnes, c'est un plus de transport occasionnel dans le milieu rural.

Cette action est financée par la conférence des financeurs.

Contact

Blandine LEFEVRE,
chargée de mission à Familles Rurales Calvados (07.68.65.74.60).

L'association la Ronde des Bambins

accueille enfants, adolescents et familles dans de nouveaux locaux à Caen pour de nouvelles activités. Y sont regroupés :

- Le nouveau siège de l'association
- la micro crèche flocon et la ludothèque *Jeux m'amuse*

Contact

02.31.82.69.87
9-11 bd maréchal Lyautey à Caen
contact@ronde-desbambins.com

▸ APF France handicap, le nouveau nom des APF

Depuis la mi-avril, l'Association des Paralysés de France se nomme APF France handicap.

Créée en 1933 par des personnes atteintes de poliomyélite, l'association s'est progressivement ouverte sur d'autres types de handicap.
D'où la nécessité de changer de nom pour être plus conforme avec son positionnement actuel.
www.apf-francehandicap.org.

> Prochaine Assemblée départementale de la délégation APF France Handicap du Calvados le 20 novembre 2018 à Vire avec pour thème le logement et le handicap.

Contact

02.31.35.19.40 / dd.14@apf.asso.fr

▸ Conférence proposée par l'association Solidarité Anorexie boulimie 14

> 14 mardi 4 décembre 2018 à 20h
Lieu : 1901 Hôtel des associations
salle rouge au RDC
9 rue Germaine Tillion
14000 Caen (entrée par la rue de la Guerinière ou le boulevard Poincaré)
Entrée libre et gratuite.

Contact

solidarité.anorexie-14@laposte.net